



S-PASS-V2

Edition du 15 01 2025

Programme

Passerelle Formateur PRAP IBC vers 2S

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

ENKAÏROS

BUREAUX ET ADRESSE DE GESTION

Montélisud - 3 Rue Emile Monier - 26200 Montélimar

Site : enkaïros.fr • **Mail :** serviceformation@enkaïros.fr • **Tél :** 04 28 37 08 17

ENKAÏROS EURL

Siège social : 2 Rue des Roseaux 84600 Valréas

SIRET : 832 292 478 00027 • RCS d'Avignon • N° de déclaration d'activité : 938 40 50 9984



PROGRAMME

Cette formation a pour but de permettre aux personnes désirant devenir acteur PRAP IBC. La formation à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) permet au salarié **d'être acteur de sa propre prévention** mais aussi de devenir **acteur de la prévention de son entreprise ou de son établissement** dans le **secteur de l'Industrie, du Bâtiment et du Commerce**.

Cette formation vaut un MAC DE FORMATEUR PRAP.

A noter que le maintien et l'actualisation des compétences (MAC) des formateurs PRAP 2S est obligatoire : 3 jours tous les 36 mois.

Objectifs

- ◉ Savoir organiser et dispenser une formation-action PRAP des aidants et soignants intégrée dans une démarche de prévention.
- ◉ Acquérir les compétences pour **participer à l'animation du projet** de prévention des risques liés à l'activité physique de l'établissement, **mobiliser et sensibiliser les différents acteurs**.
- ◉ Connaître les techniques et méthodes pour **former les salariés à être acteurs de leur prévention**, à participer à l'amélioration des conditions de travail, à la qualité des soins et la sécurité des personnes malades et à mobilité réduite

Durée, Prérequis, Tarif



- ◉ **6 jours, soit 42 heures en présentiel**



- ◉ **Public** : Salariés désirant devenir Acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans l'industrie, le bâtiment et le commerce. Tous les salariés amenés à manutentionner des charges lourdes
- ◉ Prérequis : Être titulaire du certificat de Formateurs PRAP IBC délivré par l'INRS valide. Le stagiaire doit avoir suivi et validé l'autoformation à distance @01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » OU la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dispensée par les services prévention des CARSAT

- ◉ Groupe entre 4 et 10 personnes
- ◉ Montélimar, Avignon, Valence. Autres lieux possibles, nous consulter.
- ◉ **Intervenant** : Formateur(trice) de formateur(trice) certifié(e) par l'INRS



- ◉ **En inter-entreprise : sur devis**
- ◉ **En intra-entreprise : sur devis**
- ◉ Possibilité de **financement par l'OPCO** référent de votre entreprise.

PROGRAMME

Modalités pédagogiques

-  Support de cours, vidéo-projection, travail sur texte, étude de cas, Exercices pratiques, Mises en situation
-  **Travail inter session d'analyse de situation de travail** demandé aux participants
-  **Analyse des risques sur des situations réelles de travail de l'entreprise** afin d'être au plus près de la réalité et du contexte de l'établissement

Evaluation

-  **Évaluation formative et certificative va fiche INRS : seuls les candidats ayant suivi la totalité de la formation (42 heures) et ayant réussi l'épreuve certificative pourront prétendre à l'obtention du certificat Formateur PRAP 2S.**
-  **Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation**

Les +

-  Présente **toute souplesse** pour répondre aux **besoins spécifiques** et pour s'adapter à tout emploi du temps
-  Remise de documents pédagogiques
-  Bilan à 3 mois

Modalités, délai d'accès et accessibilité :

-  Vous nous contactez par téléphone ou mail, nous validons avec vous votre projet. Enkaïros s'engage à vous faire un retour dans les 72 heures au plus tard, hors période de congés.
-  Nos formations et nos locaux sont adaptés pour accueillir une personne en situation de handicap. Contactez notre référente handicap : Tina GARNATZ cbertrandgarnatz@enkairos.fr